

22 Sep 2023 -15:28

Appartient à Conseil des ministres du 22 septembre 2023

Fonctionnement et composition du Comité stratégique et de l'organe national représentatif des zones de secours

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif au Comité stratégique fédéral pour les zones de secours et à l'organe national représentatif des zones de secours.

La loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile a été modifiée par la loi du 16 juillet 2023 notamment pour y prévoir la création de nouvelles structures :

- le comité stratégique pour les zones de secours, qui déterminera les objectifs stratégiques et assurera le suivi des actions de l'organe national
- l'organe national représentatif des zones de secours, qui aura pour mission de traduire les priorités fixées par le comité stratégique en actions concrètes

Le projet d'arrêté royal approuvé aujourd'hui détermine le fonctionnement et la composition de ces nouvelles entités ainsi que les missions confiées au nouvel organe national.

L'objectif avec ce nouvel organe est de renforcer l'ancrage opérationnel/technique et la prise en compte des intérêts de terrain en collaboration étroite avec la Direction générale Sécurité civile et ce, sous l'impulsion du Comité stratégique.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be